

Livet - Gavet

Bulletin Municipal • Février 2021

Les Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Tout d'abord, à toutes et à tous, en ce début d'année, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, permettez-moi de vous adresser à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé.

2020, a été une année particulièrement éprouvante pour un grand nombre de personnes. Elle a été génératrice de stress et d'angoisses espérons que 2021, nous apporte de bonnes nouvelles, et que la situation sanitaire dont nous sommes toujours confrontée soit reléguée aux souvenirs.

L'époque des vœux est une période qui nous permet de nous rencontrer et me donne l'occasion de m'adresser directement à vous comme il est de coutume, lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux de Janvier. La présence du virus a un impact sur notre vie quotidienne et ne permet pas de partager les moments conviviaux de ce début d'année comme nous le faisons habituellement à l'occasion des vœux, du repas des anciens, etc. Je le regrette car je suis attaché à cette atmosphère que j'attends chaque année.

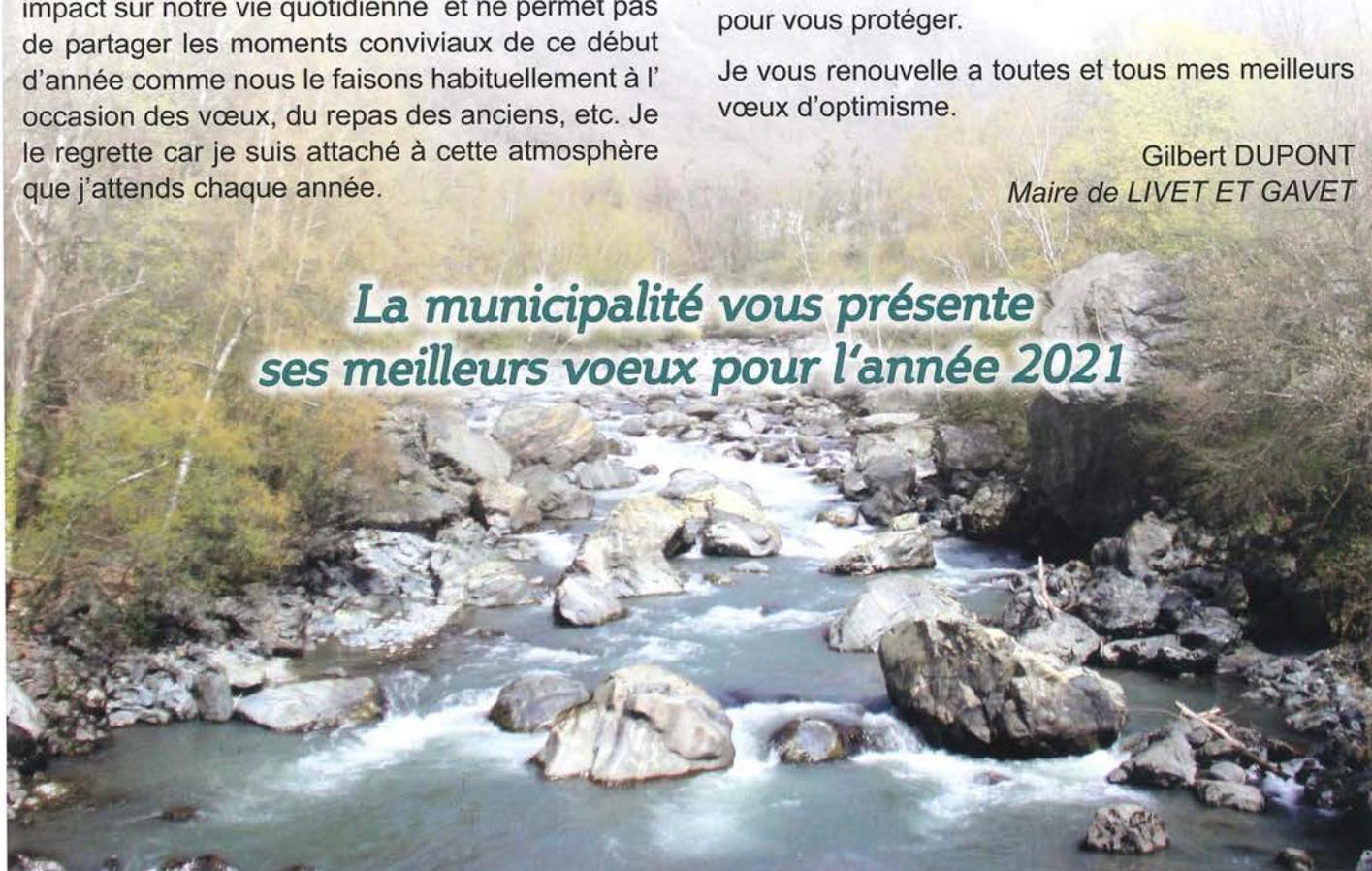
Malgré la crise sanitaire et en plus des mesures que nous avons du déployer, nous avons poursuivi les travaux entrepris et sur la base de laquelle vous nous avez de nouveau accordé votre confiance. Cette année vont commencer les travaux de réfection du dispensaire, captage des eaux de fontario, mise en place de molochs en divers points de la commune des réunions étaient prévues mais annulées en raison de la situation sanitaire, et travaux aménagement voirie. Je sais qu'en cette période, l'emploi et l'activité économique sont au centre des préoccupations. Nos restaurateurs, commerçants sont soumis à une terrible épreuve ainsi que le monde culturel. Nous nous devons d'être solidaires d'eux qui souffrent encore des fermetures administratives liées à cette pandémie du Covid 19.

La crise sanitaire nous frappe à nouveau ; je vous exprime mon soutien et vous demande de prendre au maximum toutes les précautions nécessaires pour vous protéger.

Je vous renouvelle à toutes et tous mes meilleurs vœux d'optimisme.

Gilbert DUPONT
Maire de LIVET ET GAVET

**La municipalité vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2021**



Les Vœux du Maire p 1**Informations**

- Mobilisation des élus, professionnels de la montagne pour la réouverture des remontés mécanique dans l'Oisans p 3
- L'élection municipale de LIVET ET GAVET consolidée par le Tribunal Administratif. p 4
- LIVET-ET-GAVET sur votre téléphone mobile ou tablette p 4
- URBANISME - Propriétaires, Locataires p 4
- Les nouveautés 2020-21 du domaine skiable, un millésime exceptionnel ! p 5
- Rentrée Scolaire 2021 / 2022 p 6
- Rappel éclairage public..... p 6
- Déneigement - Quelles sont mes obligations ? p 6
- Taille haie- Tous concernés p 6
- RAPPEL : Encombrants Ménagers p 7
- Facturation Eau p 7

Vie Communale

- Cérémonies 2020 p 8
- Hommage à Samuel PATY p 8 / 9
- Inauguration de la nouvelle centrale hydro-électrique de Romanche-Gavet p 10
- Réalisation des enfants au NAP..... p 10
- Noël à la cantine de LIVET p 11
- Mobilisation FERROPEM..... p 11
- Élections des membres de la Commission Syndicale Gavet-Clavaux p 12
- Opération sauce tomate à l'ancienne p 12
- Incendie abribus p 13
- Sapeurs-Pompiers p 13
- Le centre de soins infirmiers p 13

Travaux et Aménagements p 14**Vie Associative**

- Amicale des employés communaux p 15
- Club Rencontre p 15
- Sou des Écoles p 15
- Association AADPA..... p 15
- Romanche en fête..... p 16
- Patrimoine d'avenir p 16 / 17
- Restauration de la maquette du barrage du Chambon p 17
- Concert en l'église Saint Antoine p 18

Informations

- Lever le pied dans nos hameaux ! p 19
- Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services p 19

Bulletin d'information de Livet - Gavet - Février 2021

600 exemplaires Directeur de publication : Gilbert DUPONT

Coordination et suivi technique : Caroline KEBAILI, Linda GOUIDMI, Gilbert DUPONT, Dylan DEMONTIS

Conception de la maquette et Mise en page : Florence CROSASSO 06 21 17 28 65

Impression : Atelier du Grésivaudan 04 76 44 00 09

Mobilisation des élus, professionnels de la montagne pour la réouverture des remontés mécanique dans l'Oisans



Une mobilisation générale a eu lieu ce mercredi 2 décembre 2020 pour protester contre la fermeture des remontées mécaniques pendant les vacances de Noël. Plus de 2 000 personnes étaient présentes, de nombreux élus : Communauté de communes de l'Oisans, Maires, Conseiller départemental...

Dans le défilé, de nombreux moniteurs de l'Ecole du Ski Français ont eux aussi tenu à faire entendre leurs voix avec des pancartes portant le slogan «*les rouges veulent passer au vert*», référence à leurs combinaisons rouges bien connues.

«Nous avons près de 300 personnels saisonniers dont nous avons différé l'embauche puisque nous ne savons pas à partir de quel moment nous allons pouvoir les mettre au travail» Source : France 3 Alpes. Explique Yves Genevois, le maire de Vaujany. Dans la commune, environ 600 personnes vivent directement ou indirectement du ski. Le secteur emploie 10 000 personnes dans l'Oisans.

Guy Verney, président de la communauté de communes de l'Oisans et le maire de l'Alpe d'Huez souhaite engager une procédure judiciaire. Il envisage

de demander un référé liberté devant le Conseil d'Etat à l'encontre des décisions du gouvernement relatives à la fermeture des remontées mécaniques.

Pour conclure, la décision est tombée ce vendredi 11 décembre. Sans espoir pour les amateurs de ski dans les Alpes, Jura ou Pyrénées. Plusieurs collectivités locales, régions et exploitants des remontées contestaient la décision de fermeture annoncée par Jean Castex.

Le gouvernement souhaitait fermer les remontées mécaniques pour «éviter des flux de populations» à Noël, et éviter une reprise de l'épidémie durant ces congés de fin d'année. Le Conseil d'Etat va dans le même sens : Le 4 décembre 2020, le Premier ministre a interdit au public l'accès aux remontées mécaniques des stations de ski, à l'exception des professionnels et des enfants membres d'une association affiliée à la Fédération française de ski.

«Par l'ordonnance de ce jour, le juge des référés rejette cette demande. Il constate que la mesure contestée aura des effets économiques certes très importants pour les zones concernées. Toutefois, il relève que l'épidémie de covid-19 se maintient à un niveau élevé, qui crée une forte pression sur le système de santé, notamment dans les régions où se pratiquent les sports d'hiver. Il juge ainsi que la mesure contestée, qui a pour objectif de limiter les contaminations supplémentaires occasionnées par des flux importants de déplacements, ne porte pas une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés invoquées par les requérants, et notamment à la liberté d'entreprendre» explique le Conseil d'Etat.



L'élection municipale de LIVET ET GAVET consolidée par le Tribunal Administratif.

Au deuxième tour des élections municipales de Juin 2020, la liste « Continuons d'agir » conduite par Monsieur Gilbert, DUPONT avait été reconduite.

Bien qu'élus, Monsieur PULCI, tête de liste d'opposition, « Agir pour un avenir meilleur » a démissionné dès le lendemain des résultats ainsi que ses coéquipières proches, Madame MARCIALIS Emilie et PINEL Marie-France.

Monsieur LAMOTTE, Franck, représentant de la liste de Mr PULCI a établi une procédure auprès

du Tribunal Administratif de Grenoble, contestant pour divers motifs, la validité des élections. Dans son jugement du 15 Octobre 2020, le juge a rendu sa décision précisant que les remarques formulées par Mr LAMOTTE ne sont pas fondées à demander l'annulation des opérations électorales.

Les 9 protestations électorales formulées par l'intéressé sont rejetées.

L'élection municipale des 15 Mars et 28 Juin 2020 de Livet et Gavet est donc consolidée.

LIVET-ET-GAVET sur votre téléphone mobile ou tablette



La municipalité déploie avec le partenaire « POLITEIA FRANCE » une application qui permettra aux personnes intéressées (principalement les habitants de LIVET-ET-GAVET) d'être tenues directement

Informées et en temps réel de la vie communale sur les téléphones portables et les tablettes avec une adresse de messagerie.

Cet outil de communication vient en complément de ceux qui existent déjà (bulletin municipal, site web...)

Pourquoi cette application ?

- Permettre la diffusion instantanée d'informations et d'alertes auprès des habitants sans que ceux-ci ne doivent attendre la parution du bulletin municipal ou d'aller sur le site web de la commune. Des notifications arrivent automatiquement sur les portables dès leur mise en ligne.
- Offrir la possibilité aux habitants d'émettre des

signalements pour des événements ou des incidents sur la commune (voirie, éclairage...).

- Permettre à la municipalité de proposer des « thèmes de réflexion » et de recueillir l'avis de ses concitoyens.
- Permettre la création de petits sondages avec un traitement rapide des réponses.

N'hésitez pas à télécharger cette application gratuite « Politeia-France » sur App store pour IOS ou sur Google play/Play store pour Android.

Les données transmises aux fins d'utilisation du LOGICIEL, ou traitées par le LOGICIEL, comportent des éléments à caractère personnel qui ne sont pas transmis à la commune et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'application Politeia, conformément aux obligations de la loi dite « Informatique et Libertés ». Le téléchargement de l'application est volontaire et il est possible de se « désabonner » à tout moment.

URBANISME - Propriétaires, Locataires,

Vous souhaitez entreprendre des travaux sur une construction nouvelle ou existante modifiant votre façade,

- installer un auvent, une marquise, une véranda, une cabane, une piscine, même hors sol
- construire un abri, un local ouvert ou fermé sur votre propriété, démolir un bâtiment...
- rénover votre toiture
- isoler votre maison par l'extérieur
- poser ou modifier une clôture, un mur de séparation
- ajouter, créer, supprimer, transformer des portes ou des fenêtres...

Renseignez vous AVANT DE REALISER LES TRAVAUX auprès de votre mairie : Des **dossiers** ou **courriers** sont à **déposer**, avec des **délais d'instruction de 1 à 3 mois**, sous peine de sanctions pénales ou de démolitions.

Contact : Ariane WEBER – urba-riouperoux@orange.fr – 04 76 68 40 46



Chaque année, le domaine skiable se modernise afin d'offrir aux skieurs des conditions de glisse optimales et leur faire vivre une expérience inoubliable.

Cet hiver, les plus gros investissements des Alpes françaises sont situés sur le domaine d'Oz Vaujany. La réalisation conjointe de l'Eau d'Olle Express et de Clos Giraud va offrir un tout nouveau visage au domaine skiable, avec plus de ski et de confort, et plus écologique !

Télécabine de L'Eau d'Olle Express

A moins de 45 minutes de Grenoble et à 1h30 de Lyon, la télécabine Eau d'Olle Express reliera le village d'Allemond à la station d'Oz en Oisans pour un temps de trajet de moins de 8 minutes au lieu de 20 minutes sur route de montagne. Un accès facile au niveau de la vallée et un parking couvert gratuit à proximité immédiate du départ de l'installation, permettent de débuter la journée sans stress. La montée se fait en cabine panoramique 10 places grand confort.

L'accès à l'Alpe d'Huez Grand Domaine n'aura jamais été aussi rapide !

L'arrivée se fait directement sur les pistes.

De là, ski aux pieds, vous rejoignez :

- L'Alpe d'Huez par la télécabine de Poutran
- Vaujany et le domaine de Montfrais par la télécabine de l'Alpette
- Le Dôme des Rousses (2800m) par l'Alpette et le téléphérique du dôme des Rousses

L'appareil est aussi parfaitement accessible aux piétons, et pour eux la remontée est gratuite car prise en charge par la commune d'Allemond.

Les tarifs :

- Aller-retour gratuit (avec un ticket à retirer en caisse) pour les piétons

- Aller-retour payant (7€ / adultes âgés de 13 à 71 ans et 5€/enfants) pour toute personne souhaitant monter avec des skis.

La remontée de l'Eau d'Olle express est comprise dans le prix du forfait pour toute personne souhaitant monter à ski et possédant un forfait valide à la journée, en séjour ou à la saison.

Dans les Alpes Françaises, cette remontée mécanique est la première d'une nouvelle génération appelée «ascenseur valléen» Elle initie une nouvelle approche du déplacement en montagne. En réduisant le flux de voitures et de bus, l'Eau d'Olle Express permettra de baisser sensiblement les émissions de particules polluantes et de CO². Ce nouvel appareil fonctionnera avec l'électricité provenant majoritairement du barrage hydro-électrique de Grand Maison situé à proximité immédiate. Selon une première estimation, sur la base de 150 000 personnes transportées l'économie de CO² sera de 230 tonnes par an.

Quelques chiffres :

Constructeur : LEITNER France

Altitude de départ (Allemond) : 730 m

Altitude d'arrivée (Oz en Oisans) : 1380 m

Longueur : 2 675 m / **Dénivelé :** 656 m

Nombre de cabines : 33

Nombre de places par cabine : 10 places

Débit horaire : Débit évolutif de 1 100 à 2 000 personnes/heure

Durée du trajet : 8 minutes

Ouverture été : juillet et Aout

Ouverture hiver : début décembre à fin avril

Horaires : 8h30 à 17h30



RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

Inscriptions Cantine, Périscolaire, NAP et Transport

◆ CANTINE, NAP et périscolaire

La mairie de Livet et Gavet gère les inscriptions par le biais d'un logiciel dont voici l'adresse de connexion :

Livetetgavet.issila.com

Cet accès est possible une fois que les parents ont rempli, signé et rapporté en mairie les dossiers accompagnés des éléments suivants :

- Photocopie du Livret de famille
- Photocopie d'Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2020/2021
- Photocopie du dernier avis d'imposition (pour le calcul des tarifs cantine, NAP et périscolaire)
- RIB en cas de paiement par prélèvement automatique souhaité

◆ Le TRANSPORT SCOLAIRE du matin et du soir (+ mercredi midi) est assuré par le Conseil Général. Les dossiers pour obtenir une carte (gratuite mais obligatoire) sont accessibles sur le site www.isere.fr: Rechercher le formulaire de demande PACK'TRANSPORT ;

📌 **La demande est à adresser avant le 5 juillet.**

Concernant le transport du midi, les familles concernées doivent se manifester auprès de la mairie de Rioupéroux avant la rentrée.

◆ RAPPEL : Chaque année, les dossiers doivent être refaits en mairie avant la rentrée scolaire pour être réactivés.

2021, les dossiers devront être rapportés en mairie avant le 15 août 2021

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

☎ 04 76 68 40 46 (Ariane WEBER) ou urba-riouperoux@orange.fr



Rappel éclairage public

Tous les candélabres de l'éclairage public ont un numéro, en cas de panne d'un éclairage, merci de relever le numéro et en informer la mairie au 04 76 68 47 53 ou au 04 76 68 40 46 ou via l'application POLITEIA FRANCE rubrique signalement.

Le service de maintenance (GREENALP) passe 1 fois par mois dans la commune pour effectuer les réparations.

Déneigement

Quelles sont mes obligations ?

Pendant la période hivernale, les collectivités publiques sont responsables du déneigement et du salage des routes communales et des accès aux bâtiments communaux.



Le déneigement des voies privées et des impasses de lotissements est à la charge des propriétaires ou des syndicats de copropriété. Les habitants, propriétaires, locataires ou commerçants doivent déneiger les trottoirs devant leur habitation ou commerce

Taille haie - Tous concernés



Certaines plantations situées dans les propriétés privées peuvent déborder sur les voies publiques ou propriétés voisines.

Afin d'éviter toute gêne, il est important que les propriétaires entretiennent régulièrement leurs plantations en procédant à un élagage à l'aplomb de la limite de propriété.

RAPPEL : Encombrants Ménagers

La Mairie met à disposition des habitants de Livet et Gavet, **tous les derniers mercredis du mois d'avril à octobre, un ramassage des gros encombrants ménagers.**

Nous entendons, par encombrants ménagers : **tous les électroménagers, meubles divers.**

Les employés communaux ne ramassent pas :

- Les cartons,
- Les pneus,
- Les gravats, Les matériaux de construction, ou démolition,
- Les portails
- Les chauffe-eau,
- Les lavabos,
- Les baignoires ou douche,
- La robinetterie,
- Les pots de peinture,
- Les déchets verts (gazon, branches etc.)

Vous devez les amener à la déchetterie.

Les agents communaux sont là pour vous rendre service et n'ont pas la fonction d'éboueurs
Nous vous remercions, d'avance, de respecter ces consignes.

ENCOMBRANTS



Nous ne souhaitons pas devoir verbaliser ou annuler ce service à la population à cause de l'incivilité de certains.



Facturation Eau

Les **relevés** des compteurs d'eau se font annuellement durant la période des mois de **Juillet/Aout**.

La **facturation** se fait **une à deux fois par an**, l'acompte entre mars et avril et le solde entre octobre et novembre (si toutes les informations concernant les relevés arrivent en mairie en temps et en heures).

En cas d'absence, un papier est déposé dans la boîte aux lettres afin de mentionner le nouvel index que **vous devez nous retourner en mairie** dans un délai d'un mois suivant la dépose chez l'usager faute de quoi, la Mairie devra appliquer une consommation forfaitaire de 50m³/personne/an.

Toute réclamation relative à la consommation d'eau doit être faite à la réception du papier de relevé d'index déposé dans la boîte aux lettres et non à la réception de la facture et à adresser à : **comptariouperoux@orange.fr**. Nous rappelons que ne sont pas prises en compte les fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage.

Les réclamations concernant **les impayés** doivent être faites auprès du **Centre des Finances Publiques**.

Pour les nouveaux arrivants ainsi que les usagers mettant fin à leur abonnement, **il est impératif de remplir un contrat d'arrivée ou de départ d'eau.**

Cérémonies 2020

Compte tenu du contexte sanitaire actuel les cérémonies ont été annulées (Sainte Barbe des Sapeurs Pompier), uniquement la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à huis clos (en présence des élus).



Hommage à Samuel PATY

Ce 2 décembre 2020, conformément à la demande du ministre de l'Education Nationale, une minute de silence a eu lieu dans les écoles communales pour rendre hommage au professeur Samuel PATY.

Voici le texte qui a été lu par les enseignants :

Aux instituteurs et institutrices

Jean Jaurès. La Dépêche – 15 janvier 1888

« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais bien quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils

ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. J'entends dire, il est vrai : A quoi bon exiger tant de l'école ? Est-ce que la vie elle-même n'est pas une grande institutrice ? Est-ce que, par exemple, au contact d'une démocratie ardente, l'enfant devenu adulte ne comprendra point de lui-même les idées de travail, d'égalité, de justice, de dignité humaine qui sont la démocratie elle-même ? Je le veux bien, quoiqu'il y

ait encore dans notre société, qu'on dit agitée, bien des épaisseurs dormantes où croupissent les esprits. Mais autre chose est de faire, tout d'abord, amitié avec la démocratie par l'intelligence ou par la passion. La vie peut mêler, dans l'âme de l'homme, à l'idée de justice tardivement éveillée une saveur amère d'orgueil blessé ou de misère subite, un ressentiment et une souffrance. Pourquoi ne pas offrir la justice à des cœurs tout neufs ? Il faut que toutes nos idées soient comme imprégnées d'enfance, c'est-à-dire de générosité pure et de sérénité.

Comment donnerez-vous à l'école primaire l'éducation si haute que j'ai indiquée ? Il y a deux moyens. Il faut d'abord que vous appreniez aux enfants à lire avec une facilité absolue, de telle sorte qu'ils ne puissent plus oublier de la vie et que, dans n'importe quel livre, leur œil ne s'arrête à aucun obstacle. Savoir lire vraiment sans hésitation, comme nous lisons vous et moi, c'est la clef de tout.

Est-ce savoir lire que de déchiffrer péniblement un article de journal, comme les érudits déchiffrèrent un grimoire ? J'ai vu, l'autre jour, un directeur très intelligent d'une école de Belleville, qui me disait : « Ce n'est pas seulement à la campagne qu'on ne sait lire qu'à peu près, c'est-à-dire point du tout ; à Paris même, j'en ai qui quittent l'école sans que je puisse affirmer qu'ils savent lire. » Vous ne devez pas lâcher vos écoliers, vous ne devez pas, si je puis dire, les appliquer à autre chose tant qu'ils ne seront point par la lecture aisée en relation familière avec la pensée humaine.

Qu'importent vraiment à côté de cela quelques fautes d'orthographe de plus ou de moins, ou quelques erreurs de système métrique ? Ce sont des vétilles dont vos programmes, qui manquent absolument de proportion, font l'essentiel. J'en veux mortellement à ce certificat d'études primaires qui exagère encore ce vice secret des programmes. Quel système déplorable nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement, en sacrifiant la réalité à l'apparence ! Mon inspection serait bientôt faite dans une école. Je ferais lire les écoliers, et c'est là-dessus seulement que je jugerais le maître.

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble.

De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'oeuvre des siècles, de lui faire mesurer l'effort inouï de la pensée humaine !

Seulement, pour cela, il faut que le maître lui-même soit tout pénétré de ce qu'il enseigne. Il ne faut pas qu'il récite le soir ce qu'il a appris le matin ; il faut, par exemple, qu'il se soit fait en silence une idée claire du ciel, du mouvement des astres ; il faut qu'il se soit émerveillé tout bas de l'esprit humain, qui, trompé

par les yeux, a pris tout d'abord le ciel pour une voûte solide et basse, puis a deviné l'infini de l'espace et a suivi dans cet infini la route précise des planètes et des soleils ; alors, et alors seulement, lorsque, par la lecture solitaire et la méditation, il sera tout plein d'une grande idée et tout éclairé intérieurement, il communiquera sans peine aux enfants, à la première occasion, la lumière et l'émotion de son esprit. Ah ! sans doute, avec la fatigue écrasante de l'école, il vous est mal aisé de

vous ressaisir ; mais il suffit d'une demi-heure par jour pour maintenir la pensée à sa hauteur et pour ne pas verser dans l'ornière du métier. Vous serez plus que payés de votre peine, car vous sentirez la vie de l'intelligence s'éveiller autour de vous. Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser.

Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. Il y a un fait que les philosophes expliquent différemment suivant les systèmes, mais qui est indéniable : « Les enfants ont en eux des germes, des commencements d'idée. » Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde ; leur âme recèle des trésors à fleur de terre : il suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur. Je dis donc aux maîtres pour me résumer, lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années oeuvre complète d'éducateurs.

Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et ce jour-là bien des choses changeront. »



Inauguration de la nouvelle centrale hydro-électrique de Romanche-Gavet



Après dix ans de travaux, ce vendredi 9 octobre 2020, le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, a en

effet mis en service, la centrale hydro-électrique de Romanche-Gavet, dans l'Isère. Cet équipement va remplacer cinq barrages et six centrales au fil de l'eau, construits à la fin du XIX^{ème} siècle, et désormais obsolètes. Pour un gain de production de 40%.

« Ce chantier a été le plus gros d'EDF en hydroélectricité ces dernières années, c'est le symbole de notre volonté de développer cette énergie qui reste la première des renouvelables », s'est félicité Jean-Bernard Lévy, dans une période où les questions sur l'avenir d'EDF se multiplient.

La nouvelle centrale s'appuie sur une conduite souterraine de dix kilomètres de long creusée dans la roche, qui débouche sur un puits plongeant à la verticale sur 163 mètres de profondeur. L'eau est ainsi amenée du cour de la Romanche, depuis le Lac du Livet (705 mètres d'altitude) jusqu'à l'usine souterraine de Gavet (424 mètres d'altitude). Cette usine est située dans une caverne elle aussi creusée dans la roche, d'une taille équivalente à celle de Notre-Dame : 70 mètres de long, 36 mètres de haut sur 25 mètres de large.

Une puissance de 97 MW et une production annuelle de 560 GWh.

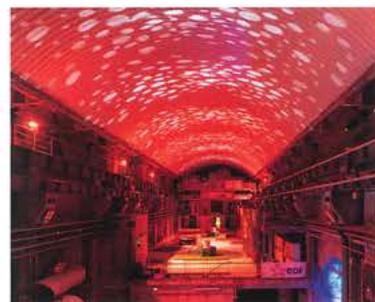
C'est donc avec un débit de 40 m³ par seconde et une pression de 28 bars que l'eau débouche dans les deux turbine de 50 MW. « La turbine, c'est une roue à aube en inox blindé de 4 tonnes, qui tourne à 500 tours minutes, couplée à une grosse dynamo

qui sort de l'électricité à 10 300 volts. Derrière on a deux transformateurs de tension qui envoient le courant à 63 000

volts vers la ligne haute tension de RTE», expose Sébastien Farge, le responsable d'exploitation de Romanche-Gavet. L'eau est ensuite « rendue » la Romanche, après un passage dans des dissipateurs d'énergie pour en réduire le débit et la pression.

La centrale de Romanche-Gavet affiche une puissance de 97 MW, et elle peut produire de l'électricité en continu, puisqu'elle est installée « au fil de l'eau ». Sa production est estimée à 560 GWh par an, 40% de plus que les anciens équipements, soit l'équivalent de la consommation électrique des villes de Grenoble et Chambéry.

Le secrétaire d'Etat à la cohésion des territoires, Joël Giraud, accompagnait Jean-Bernard Lévy à cette inauguration. Le PDG d'EDF a commenté sur Twitter : « C'est un honneur d'accueillir Joël Giraud, pour l'inauguration de la centrale hydraulique de Romanche-Gavet. Merci, Monsieur le Ministre, d'être venu saluer les salariés d'EDF, fiers de vous présenter ce nouvel ouvrage construit dans le respect de son environnement ».



Voici quelques réalisations des enfants au NAP lors des rendez-vous du jeudi après-midi pour le premier trimestre (entre septembre et décembre 2020).

Noël à la cantine de LIVET

Les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël à la cantine de LIVET, ce 25 décembre 2020. M. le maire, s'est déplacé pour ce moment si magique pour nos enfants. Ils ont reçu des cadeaux (sachet de chocolats, clémentines, papillotes ...). 29 enfants étaient présents au total.



Mobilisation FERROPEM



Une soixantaine de salariés rassemblés devant l'usine FerroPem menacée de fermeture au Clavaux

Ce vendredi 23 octobre 2020, une soixantaine de syndicalistes et employés se sont rassemblés devant le site des Clavaux, pour dialoguer avec la direction et les élus locaux.



Venus visiter l'usine. La direction était en visite sur le site. Les élus étaient présents notamment

Marie-Noëlle BATTISTEL, députée PS de l'Isère ou encore Guillaume GONTARD, sénateur EELV du département, Gilbert DUPONT, maire de Livet-et-Gavet, Guy VERNEY, président de la communauté de communes de l'Oisans ou encore Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental du canton Oisans-Romanche.



Présente sur le site, la direction précise que «ce plan n'est pas encore finalisé» et renvoie les salariés à la mi-novembre, date à laquelle elle s'est engagée à donner des éléments sur la suite de la procédure de restructuration. «Ferrolobe souhaite collaborer et faire en sorte que le dialogue social soit maintenu» dit encore la direction dans un communiqué.

Au 15 décembre 2020 nous avons comme information ; un arrêt de production à partir du 4 janvier 2021 pour une durée de deux mois.

Élections des membres de la Commission Syndicale Gavet-Clavaux

Élection du 10 janvier 2021



Département Commune Bureau de Vote

Département

Commune

Bureau Vote concerné

Inscrit prévus

Inscrits

Votants

Biancs Nuls

Exprimés

Candidats	VOIX
ACHARD Jean	43
GUGLIELMI Jean-Noël	77
GUGLIELMI Nadine	49
GUGLIELMI Denis	78
PINEL Jean-Marie	66
REVERTEGAT Christian	46
ANDRIEU Christophe	44
CHARREL Bruno	77

Opération sauce tomate à l'ancienne

Chaque année Caroline et ses sœurs font la sauce tomate pour l'année, ils achètent 300 kilos de tomates italiennes.

Procédé / recette :

- Lavage des tomates
- Faire bouillir 10 kilos de tomates à la fois
- Passer les tomates dans la trieuse (d'un côté la sauce sort et de l'autre la peau et les graine bien sec).
- Remplir les pots et mettre une feuille de basilique
- Mettre les pots dans les bidons remplis d'eau et stériliser au feu de bois.

C'est une journée conviviale et à la fin de cette journée nous mangeons les spaghettis à la sauce tomate « faite maison ».

Pour les prochains bulletins municipaux vous pouvez nous adresser vos recettes à l'ancienne avec vos photos à l'adresse suivante : bm.riouperoux@orange.fr ou par voie par postal à la mairie à l'intention de Mme KEBAILI Caroline et M. DEMONTIS Dylan.

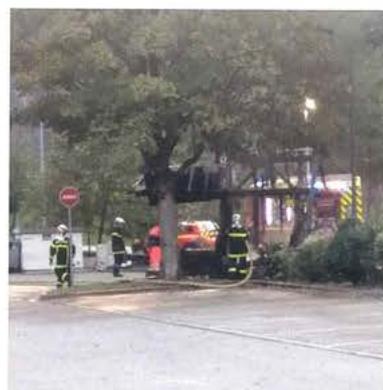


Incendie abribus



Le 14 octobre 2020, un incendie a eu lieu sur le parking de la piscine de GAVET. Après enquête de la Brigade territoriale de Gendarmerie de BOURG D'OISANS, Les gendarmes, n'ont pas trouvé d'éléments permettant de déterminer si l'incendie de l'abribus est volontaire ou accidentel.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers de la caserne de LIVET-ET-GAVET pour leurs disponibilités et leurs réactivités lors des différentes interventions.



Sapeurs-Pompiers

Caserne des Sapeurs-Pompiers :

Le projet de casernement pour la commune est toujours en cours d'étude et d'élaboration par le groupement immobilier du SDIS de l'Isère. Le projet est de construire une caserne à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie des Roberts.

Calendrier caserne :

Compte tenu de la crise sanitaire, la tournée annuelle des calendriers des sapeurs-pompiers de LIVET-ET-GAVET, n'a pas été réalisée.

Les calendriers sont disponibles dans les trois commerces (Pharmacie, Restaurant le Taillefer, Le Liberta) de la commune.

Merci de votre compréhension.

Les SAPEURS-POMPIERS de LIVET-ET-GAVET



Centre de Soins Infirmiers (Dispensaire)

Pour rappel, tous les soins infirmiers y sont dispensés, sur prescription médicale :

- Prises de sang
- Pansements
- Vaccins et autres injections
- Préparation et distribution de traitement médicamenteux
- Perfusions
- Tous soins en retour d'hospitalisation et hospitalisation à domicile
- Autres

Tous ces soins peuvent également être faits à domicile si précisé sur la prescription médicale.

NOUVEAU : Nous pratiquons les dépistages COVID (PCR et antigéniques, avec ou sans prescription, sur rendez-vous).

Les horaires d'ouverture du cabinet, sans rendez-vous :

Lundi	9h – 10h
Mardi	9h – 10h
Mercredi	9h30 – 10h
Jeudi	9h30 – 10h
Vendredi	9h – 10h

(Samedi / Dimanche sur rendez-vous)

Le reste du temps, les infirmières sont en tournée à domicile. Elles sont présentes au minimum de 7h à 16h en semaine, de 7h30 à 12h le week-end. Ces horaires peuvent varier selon les besoins de prise en charge.

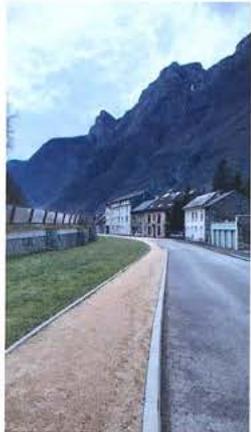
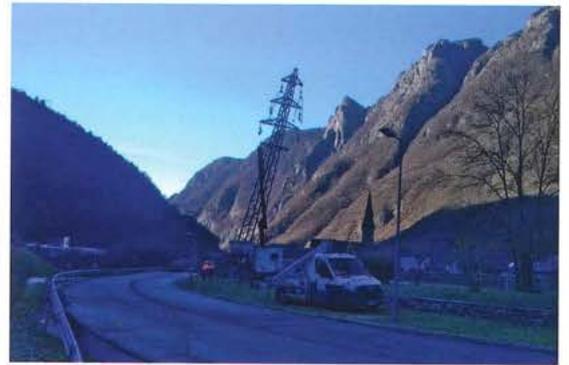
Il est possible de laisser un message sur le répondeur qui est régulièrement consulté 7 jours / 7.

Téléphone : 04 76 68 42 11

Mail : dispensaire.livet.gavet@wanadoo.fr

Chantier EDF

Le chantier de démantèlement entrepris par EDF a débuté cet automne (novembre 2020). D'anciens pylônes hors services ont été retirés. Concernant le démantèlement des centrales, la mairie est en attente des documents de la part de la DREAL. La fin du chantier est prévue pour 2023-2024.



Chantier Hameau de LIVET

A LIVET, la première phase des travaux est terminée (Mise en accessibilité des trottoirs et pose de ralentisseurs), suite à la réunion publique à LIVET les travaux prévus sont les suivants : en 2021 est prévue la création d'un parking à côté du lavoir de l'église. En 2022, la création d'un parking en face du bâtiment PLURALIS.



Chantier pont de la Véna

Le projet de sécurisation de la RD 1091, entrepris par le Département de l'Isère avance petit à petit. Les travaux avancent. Au moment des photos, les ouvriers étaient en train de travailler sur les fondations où va reposer le futur pont.

La fin des travaux est prévue pour mars 2022 (déconstruction de l'ancien pont compris).

Rappel : nous vous rappelons que cet axe est accidentogène, veuillez à être prudent, notamment durant les phases de travaux, des engins de chantiers peuvent sortir, et des ouvriers peuvent également être présent au bord de la route.



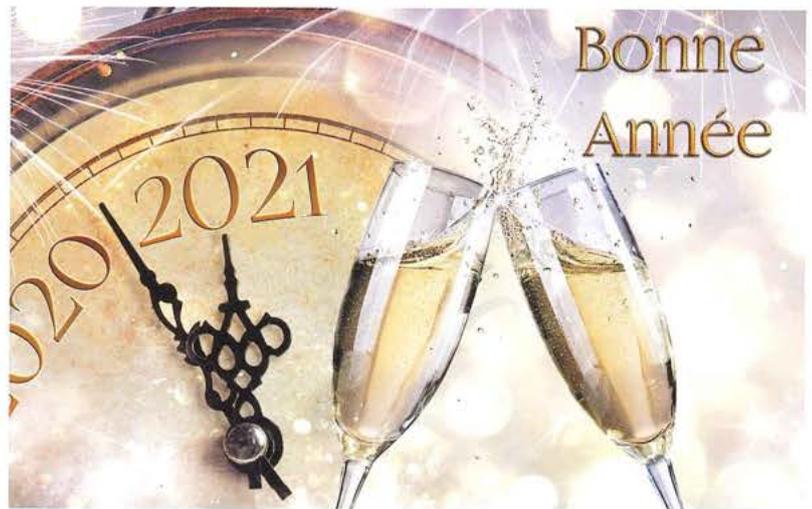
Vœux amicale des employés communaux

Que cette nouvelle année vous apporte
à réussite, la santé et la prospérité
que vous méritez.

Que les difficultés de cette année nouvelle
vous soient toutes épargnées, que le bonheur
soit au rendez-vous dans vos cœurs
et dans ceux de vos proches.

**En un mot, nous vous souhaitons
une très bonne année 2021 !**

Le bureau, Le président : JACQUET Daniel



Club Rencontre

**Les membres du bureau du club Rencontre souhaitent à tous
une belle année 2021 et surtout une bonne santé.**

Nous espérons vous retrouver dès que ce sera possible pour réaliser toutes les animations prévues en 2020. Vous pouvez si vous le souhaitez prendre votre carte d'adhérent en contactant soit Simone CRET au 06 84 12 30 46 ou Maurice CLARET au 06 46 56 95 57. Cette année le prix de la carte est fixée exceptionnellement à 10 €.

Amitiés à tous.

Les membres du bureau du Club Rencontre



Sous des Écoles

**L'association du sous des écoles vous souhaite
une bonne et heureuse année 2021.**

Malgré la crise sanitaire les enfants ont pu tout de même procéder à la vente de ticket pour la tombola, et cela en respectant les gestes barrières.

Nous espérons que cette année soie meilleure pour pouvoir vous proposer des activités.

Prenez soins de vous et de vos proches

Association AADPA

«Vous connaissez bien, depuis 1977, les aides ménagères et les aides à domicile de l'association AADPA qui interviennent auprès de nos anciens, sur l'ensemble de notre commune. Après 40 ans d'investissement sans faille auprès de nos habitants, après 2 générations de personnes âgées aidées au quotidien, l'association a constaté avec le Département de l'Isère que le maintien à domicile devient de plus en plus complexe et professionnel, aussi les bénévoles ont décidé en AG le 25 juin 2018 de cesser l'activité de l'AADPA et de s'adresser à un partenaire associatif reconnu, membre de la même

Fédération, l'ADPA, qui dispose d'une agence à Vizille.

Ce sera un changement dans la continuité puisque l'ADPA s'est engagée à reprendre les 4 salariées de l'AADPA et de continuer à délivrer les services auprès des habitants avec la même bienveillance et la même proximité.

Ce transfert sera effectué dans les prochaines semaines, nous y reviendrons lors du prochain journal municipal.»

Romanche en fête

L'équipe de l'association « Romanche en Fête », vous souhaite une bonne et heureuse 2021.

En espérant que cette année nous pourrions effectuer la traditionnelle fête de la musique en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Si le contexte le permettra la date de ce rassemblement est fixé au 26 juin 2021.

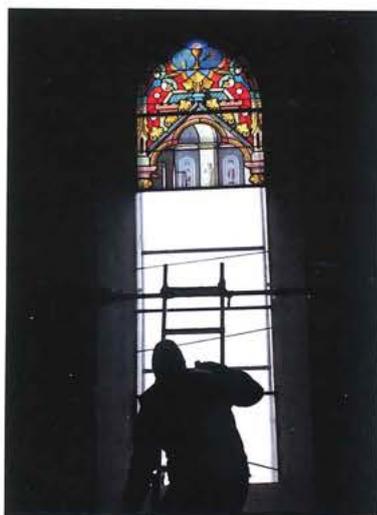
La présidente
M^{me} KEBAILI Caroline

Le Vice-Président
M. BLETON Alain



Patrimoine d'Avenir

Restauration des vitraux de l'église de Livet : sauvetage d'un patrimoine en péril



Les vitraux de l'église de Livet ont une valeur patrimoniale exceptionnelle. Trois de ces vitraux représentent des illustrations de la vie industrielle et sociale de la vallée de la Romanche au cours du XX^e siècle : représentation d'usine, de centrale hydroélectrique et de la famille du grand capitaine d'industrie Charles

Albert Keller. Nous sommes donc en dehors de toute considération religieuse mais plutôt dans la représentation identitaire d'une commune et de la mémoire de ses habitants. Ces vitraux ont subi l'outrage du temps et de la malveillance, présentant des dégradations de plus ou moins grandes envergures s'accroissant d'années en années. Les grilles de protection ne jouent plus leur rôle et nous assistons à la décrépitude de cet ensemble patrimonial.

L'association Patrimoine d'avenir a alerté les services publics compétents. Tout d'abord, la commune qui est propriétaire du bâti selon la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. Soucieuse de conserver au mieux son patrimoine, le conseil municipal a accepté de confier à l'association, l'ingénierie du projet de restauration. Ainsi, après avoir consulté les principaux ateliers de verriers, la proposition du maître-verrier grenoblois Christophe Berthier, a été retenue pour un montant de 24 877,80€ HT comprenant la restauration des vitraux endommagés et la pose de nouvelles grilles de protection.

Patrimoine d'avenir a alors entrepris de dresser un plan de financement permettant d'obtenir des

aides publiques et privées. L'église de Livet et ses vitraux sont labellisés « Patrimoine en Isère » par le département, ce qui permet à la commune de déposer une demande de subvention de 40% de la somme H.T. engagée auprès du département de l'Isère. L'association a ensuite déposé des demandes de financement auprès d'autres organismes comme à la Fondation du Patrimoine et à la Fondation des pays de France du Crédit Agricole. Enfin, la Paroisse Saint Bernard en Oisans a fait un don de 400 € pour soutenir le projet. Avec la Fondation du patrimoine, nous lancerons dès le printemps une campagne de financement participatif où chacun d'entre nous pourra faire un don. Nous organiserons une manifestation festive afin de lancer cette opération.

A l'approche de l'hiver, Christophe Berthier et son équipe sont venus déposer trois vitraux fortement endommagés afin qu'ils ne subissent pas les aléas climatiques de l'hiver. Mais les travaux ne débiteront pas avant le printemps 2021. La livraison des travaux devrait avoir lieu à la fin de l'année 2021 si la situation sanitaire le permet.

Photos : dépose des vitraux par l'équipe du maître-verrier Christophe Berthier en décembre 2020



Patrimoine d'Avenir

Silence, on turbine !

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué mais depuis la fin du mois de mars 2020, les anciennes centrales hydroélectriques qui jalonnent la Romanche se sont tuées, irrémédiablement. Depuis juillet 2019, les essais de la nouvelle centrale Romanche-Gavet ont permis de désengager les centrales qui nous étaient si familières et qui pour la majeure partie d'entre elles sont vouées à la démolition.

Patrimoine d'avenir compte parmi ces membres des anciens d'EDF qui ont été nourris des bruits caractéristiques du fonctionnement de chacune d'elles : un technicien pouvait déterminer « au bruit » le fonctionnement des vannes, des turbines, des groupes Aussi, ils ont lancé l'alerte de l'arrêt imminent des centrales. S'il est entendu que nous nous apprêtons à voir disparaître les centrales de notre paysage... il nous était possible de conserver des photos, des témoignages mais également des sons comme des respirations organiques émanant des machines avant qu'elles ne rendent leur dernier souffle.

E.D.F. a autorisé cet enregistrement qui a pu avoir lieu au début du mois de mars 2020. C'est l'entreprise de production audio-visuelle, Palm Prod qui est intervenue pour enregistrer les sons des centrales de Livet, des Vernes et des Roberts lors des démarrages et arrêts de turbines... et cerise sur le gâteau, Palm Prod a pu également capter des images permettant de monter un film d'une puissance patrimoniale et pédagogique sans égale. La post-production a été assurée par Jean-Louis Philip et Caroline Guérin durant l'été. Au-delà des bandes sons bruts, un film d'une vingtaine de minutes est produit ; il se nomme « Silence, on turbine ! ». Il sera



sans doute dévoiler lors d'une projection au printemps si la situation sanitaire le permet.

Nous remercions les co-financeurs du projet : EDF, la communauté de communes de l'Oisans, le département de l'Isère ... et les membres de l'association Patrimoine d'avenir qui cotisent chaque année pour permettre de monter des projets de sauvegarde et de valorisation des patrimoines de la Romanche.

Photo : Déversoir de la centrale des Vernes ©C.Guérin

Restauration de la maquette du Barrage du Chambon

Appel au financement participatif

Réalisée à la fin des années 30, à la demande de Charles-Albert Keller, la maquette était installée dans son bureau dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble. Elle a été donnée au musée de la Romanche en 2019.

Son état nécessite une restauration. Elle sera ensuite présentée au musée dans la nouvelle scénographie consacrée à Ch.A. Keller.

Pour participer au projet, il vous suffit de vous connecter sur internet avec l'adresse ci-dessous (à votre demande, nous pouvons vous envoyer un lien sur votre messagerie).

Vous verrez alors le contenu du projet, les modalités pour les dons (paiement en ligne ou par chèque) et

les contributions prévues pour vous remercier de votre participation.

Faites-le savoir autour de vous, l'équipe du musée compte sur vous.

Renseignements : Musée de La Romanche

04 76 68 42 00 - musee.romanche@wanadoo.fr

Souscription : DARTAGNANS

<https://dartagnans.fr/fr/projects/restauration-de-la-maquette-du-barrage-du-chambon/campaign>



Les Estivales du Freney
Saison 2021

Samedi 17 Juillet 2021
 à 18h30

chant et orgue
 avec la participation de la
 Chorale d'un Soir

CONCERTS
Église St Antoine
LIVET-ET-GAVET



Samedi 24 Juillet 2021
 à 18h30

« Un orchestre en Oisans »

orchestre et soli

Maurizio Baroso,

Christine Canac, flûte

Piergiorgio Benvenuto, trompette

Paul-Henri Ducrot, ténor

Oeuvres de Mozart, A. Scarlatti, Haydn.



LE PORT DU MASQUE
 EST OBLIGATOIRE



NE PAS JETER
 SUR LA VOIE PUBLIQUE

Entrée libre
Participation aux frais



Lever le pied dans nos hameaux !

Face à de nombreux constats d'excès de vitesse dans nos hameaux notamment à la Salinière, il est une nouvelle fois fait appel à la bonne conduite de chacun.

Un accident peut si vite arriver, n'attendons pas le drame pour prendre conscience du danger, il s'agit de nos enfants, soyons prudents, soyons responsables !

Merci à tous !

Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services :

Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Téléphone : 04.76.68.40.46
N° astreinte de M. le Maire : 06.87.60.25.29

Dispensaire

Téléphone : 04.76.68.42.11

Musée

Téléphone : 04.76.68.42.00
Les mardis, mercredis et vendredis de 15 à 18 h.

Bibliothèque

Les mardis et mercredis de 15 à 18 h
Les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30.

Pharmacie

Téléphone : 04.76.68.40.25

Piscine

Téléphone : 04.76.92.27.38

La poste

Téléphone : 04.76.78.62.79

Ouverture :

Les lundis, mardis, et vendredis : 8h30 à 12h30
Les mercredis : 14h30 à 18h00
Les premiers et troisièmes vendredis du mois : 8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Les samedis : 9h00 à 12 h00

Sauf les premiers et troisièmes SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

Collecte des ordures ménagères

Les lundis et jeudis sur toute la commune
Compétence de la Communauté de Communes de l'Oisans
Téléphone : 04.76.11.01.09

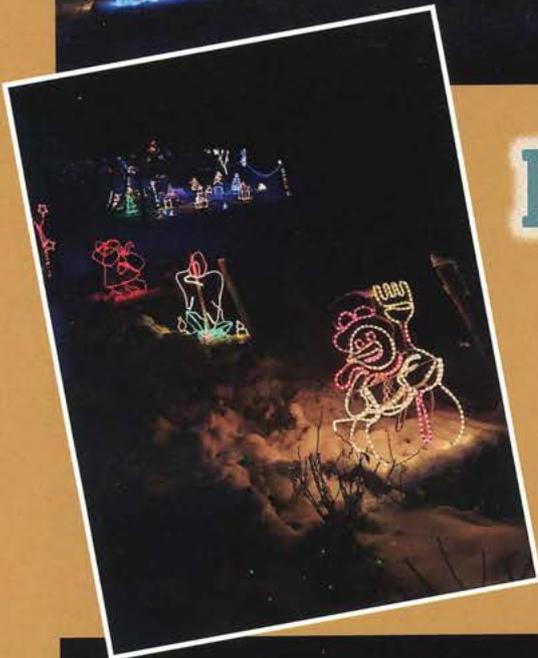
Déchetterie

Les mercredis : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 45 à 17 h 00
Les samedis : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 45 à 17 h 00





Livet - Gavet



Illuminations de Noël

